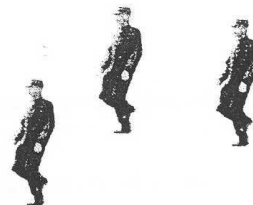


"LES PREMIERS LIQUEURS RENNAIS"



Ligue Française pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen

On nous prie d'insérer la communication suivante :

La Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen vient de fonder une section à Rennes, dans le but de grouper tous les adhérents de la région dans une action commune et d'y provoquer de nouvelles adhésions.

La Ligue a clairement défini son but dans l'article 3 de ses statuts, qui est ainsi conçu :

« Elle fait appel à tous ceux qui, sans distinction de croyances religieuses ou d'opinion politique, veulent une union sincère entre tous les Français et sont convaincus que toutes les formes d'arbitraire et d'injustice sont une menace de déchirements civils, une menace à la civilisation et au progrès. »

Il est à espérer que cet appel sera entendu. Il faut que tous les bons citoyens s'unissent pour sauvegarder l'idéal de la France, ne pas instant obscurcir par des passions d'un autre âge, et pour dissiper les mortelles équivoques par lesquelles on essaie d'opposer ces deux grandes idées étroitement solidaires, également sacrées, l'idée de patrie et l'idée de justice.

La section de Rennes s'efforcera de concourir, dans la mesure de son pouvoir, à cette grande œuvre de concorde, en dehors de laquelle toute proposition d'apaisement ne saurait être qu'illusoire.

Le chiffre de la cotisation annuelle est de 2 francs.

Les adhésions sont reçues chez M. Léon Vignola, farbourg de Fougères, n° 75.

Les membres de la Section :

Aubry, professeur à la Faculté de Droit;
Basch, professeur à la Faculté des Lettres;
Bourges, ouvrier charpentier;
Cavalier, maître de Conférences à la Faculté des Sciences;
Conselme;
Paul Collot;
Danrée, ouvrier menuisier;
Delaisi, licencié en lettres;
Dottin, professeur à la Faculté des Lettres;
Laple;
Le Bras, ouvrier menuisier;
Lebrat;
Ledoux, professeur à l'Ecole d'agriculture;
Louveau;
Maniez;
Pernot, percepteur;
V. Schindler, chef de dépôt en retraite;
H. Sée, professeur à la Faculté des Lettres;
Veilleux;
P. Weiss, maître de conférences à la Faculté des Sciences;
Léon Vignola, publiciste.

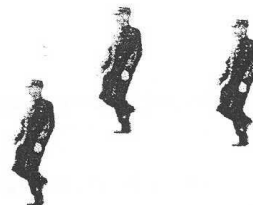
Le 23 janvier 1899

Au Congrès de Lyon en 1908, Victor Basch affirme : "cette ligue de Rennes, nous fûmes sept à la fonder, quelques semaines après que se fût créée à Paris la Ligue mère, et peu à peu, grâce à une inlassable propagande, la Ligue des droits de l'Homme s'est établie et fortifiée dans cette ville où il n'y avait eu pour ses propagandistes qu'outrages, cailloux et tentatives d'assassinat." Mais l'acte de naissance officiel de la section rennaise de la Ligue des Droits de l'Homme, paraît dans *L'Avenir de Rennes* du 23 janvier 1899 et donne les noms de ses vingt-et-un premiers adhérents.

En fait il existe bien un embryon de section à Rennes avant la séance historique du 22 janvier 1899, chez Basch au Gros-Chêne. L'Assemblée générale du 23 décembre 1898 à Paris fait déjà état de sept comités locaux constitués ou en voie de constitution, dont celui de Rennes. Basch qui y assiste expose "les difficultés qui l'ont assailli dans un centre traditionnellement favorable à toute réaction cléricale" mais assure que "la lumière commence à pénétrer les esprits". Les sept "fondateurs" évoqués par lui, qui adhèrent d'abord individuellement, sont donc certainement les sept professeurs d'Université qui, en janvier 98, pour avoir signé la pétition des intellectuels, furent pendant une terrible semaine la cible de violentes manifestations antidreyfusardes et antisémites. Ces sept fondateurs sont trois professeurs de la Faculté des Lettres : **Victor Basch, Georges Dottin et Henri Sée**; trois professeurs de la Faculté des Sciences : Jules Andrade, **Jacques Cavalier** et **Pierre Weiss**, et un professeur de Droit : **Jules Aubry**. Ils ont en commun leur âge (si Aubry et Andrade sont nés en 1853 et 1857, les autres ont tous entre 30 et 36 ans) et le fait d'être étrangers à Rennes, parisiens comme Andrade et Cavalier, alsacien comme Weiss, voire juifs comme Basch et Sée. Comme partout chez les premiers intellectuels dreyfusards et liqueurs, ce sont des "hommes de lettres", épris de "philologie" et de respect scrupuleux du sens des textes, ou des savants, épris de "probité scientifique". Plus rare est la présence d'un juriste, à qui, plus tard, F. de Pressensé rendra cet hommage : "Pourquoi faut-il que dans une affaire qui touchait d'aussi près à la justice, nous ayons rencontré si peu de représentants du droit, de la jurisprudence?... Ils furent rares, dans un milieu hostile. De ce nombre fut M. Aubry." Plus que catholiques, protestants, juifs, ou agnostiques, ils sont avant tout des hommes des Lumières, comme le montre cette déclaration, tout inspirée de Montesquieu et Voltaire, que plusieurs d'entre eux

1-En caractères gras dans la suite de cet article.

"LES PREMIERS LIQUEURS RENNAIS"



Ligue Française pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen

On nous prie d'insérer la communication suivante :

La Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen vient de fonder une section à Rennes, dans le but de grouper tous les adhérents de la région dans une action commune et d'y provoquer de nouvelles adhésions.

La Ligue a clairement défini son but dans l'article 3 de ses statuts, qui est ainsi conçu :

« Elle fait appel à tous ceux qui, sans distinction de croyances religieuses ou d'opinion politique, veulent une union sincère entre tous les Français et sont convaincus que toutes les formes d'arbitraire et d'illégalité sont une menace de déchirements civils, une menace à la civilisation et au progrès. »

Il est à espérer que cet appel sera entendu. Il faut que tous les bons citoyens s'unissent pour sauvegarder l'idéal de la France, ne pas instantanément se laisser emporter par des passions d'un autre âge, et pour dissiper les mortelles équivoques par lesquelles on essaie d'opposer ces deux grandes idées étroitement solidaires, également sacrées, l'idée de patrie et l'idée de justice.

La section de Rennes s'efforcera de concourir, dans la mesure de son pouvoir, à cette grande œuvre de concorde, en dehors de laquelle toute proposition d'apaisement ne saurait être qu'illusoire.

Le chiffre de la cotisation annuelle est de 2 francs.

Les adhésions sont reçues chez M. Léon Vignola, farbourg de Fougères, n° 75.

Les membres de la Section :

Aubry, professeur à la Faculté de Droit;
Basch, professeur à la Faculté des Lettres;
Bourges, ouvrier charpentier;
Cavalier, maître de Conférences à la Faculté des Sciences;
Conselme;
Paul Collot;
Danrée, ouvrier menuisier;
Delaisi, licencié en lettres;
Dottin, professeur à la Faculté des Lettres;
Laple;
Le Bras, ouvrier menuisier;
Lebrat;
Ledoux, professeur à l'Ecole d'agriculture;
Louveau;
Maniez;
Pernot, percepteur;
V. Schindler, chef de dépôt en retraite;
H. Sée, professeur à la Faculté des Lettres;
Veilleux;
P. Weiss, maître de conférences à la Faculté des Sciences;
Léon Vignola, publiciste.

Le 23 janvier 1899

Au Congrès de Lyon en 1908, Victor Basch affirme : "cette ligue de Rennes, nous fûmes sept à la fonder, quelques semaines après que se fût créée à Paris la Ligue mère, et peu à peu, grâce à une inlassable propagande, la Ligue des droits de l'Homme s'est établie et fortifiée dans cette ville où il n'y avait eu pour ses propagandistes qu'outrages, cailloux et tentatives d'assassinat." Mais l'acte de naissance officiel de la section rennaise de la Ligue des Droits de l'Homme, paraît dans *L'Avenir de Rennes* du 23 janvier 1899 et donne les noms de ses vingt-et-un premiers adhérents.

En fait il existe bien un embryon de section à Rennes avant la séance historique du 22 janvier 1899, chez Basch au Gros-Chêne. L'Assemblée générale du 23 décembre 1898 à Paris fait déjà état de sept comités locaux constitués ou en voie de constitution, dont celui de Rennes. Basch qui y assiste expose "les difficultés qui l'ont assailli dans un centre traditionnellement favorable à toute réaction cléricale" mais assure que "la lumière commence à pénétrer les esprits". Les sept "fondateurs" évoqués par lui, qui adhèrent d'abord individuellement, sont donc certainement les sept professeurs d'Université qui, en janvier 98, pour avoir signé la pétition des intellectuels, furent pendant une terrible semaine la cible de violentes manifestations antidreyfusardes et antisémites. Ces sept fondateurs sont trois professeurs de la Faculté des Lettres : **Victor Basch, Georges Dottin et Henri Sée**; trois professeurs de la Faculté des Sciences : Jules Andrade, **Jacques Cavalier** et **Pierre Weiss**, et un professeur de Droit : **Jules Aubry**. Ils ont en commun leur âge (si Aubry et Andrade sont nés en 1853 et 1857, les autres ont tous entre 30 et 36 ans) et le fait d'être étrangers à Rennes, parisiens comme Andrade et Cavalier, alsacien comme Weiss, voire juifs comme Basch et Sée. Comme partout chez les premiers intellectuels dreyfusards et liqueurs, ce sont des "hommes de lettres", épris de "philologie" et de respect scrupuleux du sens des textes, ou des savants, épris de "probité scientifique". Plus rare est la présence d'un juriste, à qui, plus tard, F. de Pressensé rendra cet hommage : "Pourquoi faut-il que dans une affaire qui touchait d'aussi près à la justice, nous ayons rencontré si peu de représentants du droit, de la jurisprudence?... Ils furent rares, dans un milieu hostile. De ce nombre fut M. Aubry." Plus que catholiques, protestants, juifs, ou agnostiques, ils sont avant tout des hommes des Lumières, comme le montre cette déclaration, tout inspirée de Montesquieu et Voltaire, que plusieurs d'entre eux

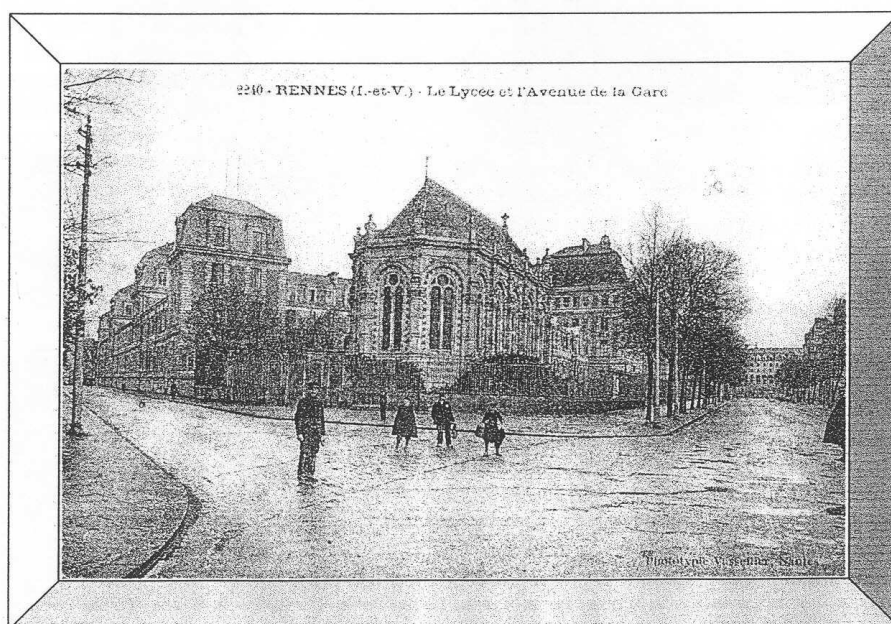
1-En caractères gras dans la suite de cet article.

"LES PREMIERS LIQUEURS RENNAIS " (suite)



songé aux ouvriers", raconte Basch en 1909. "Nous nous sommes mis en rapport avec les ouvriers. Nous avons trouvé dans ce milieu l'accueil le plus sympathique", écrit Sée à Hérold en février 99. Un peu plus tard, alors qu'ont été obtenues de nouvelles adhésions, dont celle de Charles Bougot, qu'il décrira comme "le plus actif, le plus allant, les plus courageux parmi les ouvriers dreyfusards", Basch peut écrire à Joseph Reinach (le 7 juin) : "C'est naturellement vers les ouvriers qu'a porté l'effort de notre propagande. les chefs sont avec nous, font partie du Comité de la Ligue et ont pris la parole dans notre dernière réunion".

André HELARD.



Le lycée de Rennes vers 1930